

GRASPE

**Groupe de Réflexion sur l'avenir du Service Public Européen
Reflection Group on the Future of the European Civil Service**

**Cahier n° 12
Octobre 2008**

Sommaire

G

R

A

S

P

E

Editorial : le retour de l'acteur public ? 3

La négociation de la réforme du Statut des fonctionnaires européens entre la Commission et les syndicats de fonctionnaires des Communautés européennes : une garantie pour l'avenir de la fonction publique européenne ? 5

Central and East European colleagues 10

Travaux pratiques de communication 15

Le NON irlandais, comment en sortir par le haut 19

Courrier des lecteurs 22

Les temps changent... Au syndicalisme européen de devenir plus citoyen que jamais.

*« Changer l'état des choses est aisé,
l'améliorer est très difficile »
ERASME*

**E-mail : graspe@graspe.eu Website : <http://www.graspe.eu>
Diffusion strictement interne aux personnels des Institutions Communautaires
© GRASPE 2008**

Ont participé à au moins une réunion de travail de GRASPE

Philippe AIGRAIN
Panagiotis ALEVANTIS
Fabrice ANDREONE
Angelo BAGLIO
Gilles BERTRAND
Thimios BOKIAS
Laurent BONTOUX
Anastassios BOUGAS
Didier BOUTEILLER
Francisco CABALLERO SANZ
Bernard CAISSO
Pino CALO
Paraskevas CARACOSTAS
Paul CLAIRET
Maria Eduarda DE MACEDO
Bertrand DELPEUCH
Isabelle DEMADE
Elie FAROULT
Tomas GARCIA AZCARATE
Fernando GARCIA FERREIRO
Mireille GRUBERT
Dimitris HATZISTRATIS
Anders HINGEL
Sylvie JACOBS
Philippe KERAUDREN
Notis LEBESSIS
Roberto LENTI
Beatrice LUCARONI
Andrea MAIRATE
Olivier MERLE
Francisco MOLERA APARICIO
Ugur MULDUR
Koen NOMDEN
Béatrice ORNSTEDT
Jaime PEREZ VIDAL
Ines PERIN
Jacques PRADE
Antoine QUERO MUSSOT
Nicolas SABATIER
Ludwig SCHUBERT
Burkart SELLIN
Giovanni SERGIO
Jean-Paul SOYER
Elena STROE
Roger VANCAMPENHOUT
Catherine VIEILLEDENT-MONFORT
Georges VLANDAS
Werner WOBBE

Les articles publiés dans ce numéro ne reflètent pas nécessairement le point de vue de chacune des personnes ayant participé aux travaux de Grasppe.

Retrouvez les numéros précédents des cahiers du GRASPE sur notre site web :

Site web :
<http://www.graspe.eu>

e-mail :
courrierlecteur@graspe.eu

Editorial

Le retour de l'acteur public?

Nous assistons aujourd'hui à la conjonction de trois crises majeures – financière, économique et politique au niveau de la gouvernance mondiale. Au-delà des préoccupations immédiates que cette situation suscite, ces crises peuvent offrir une opportunité certaine pour valoriser le rôle de l'acteur public dans la régulation mondiale, la compréhension de l'intérêt des solidarités continentales et par là-même fournir l'occasion d'un nouvel élan pour une construction européenne sérieusement malmenée depuis quelques années.

Si pour l'instant l'action de l'Union européenne reste en deçà de ce qu'il faudrait, les crises en cours ont fait éclater au grand jour la nécessité pour les Etats membres de travailler de concert. Qui plus est, sous la contrainte des faits, voire du mouvement social, le rôle de l'Union pourrait enfin prendre de l'ampleur, non seulement dans le domaine de la régulation de la politique macroéconomique, mais encore dans la politique extérieure. D'ailleurs, si l'on en croit l'Eurobaromètre, cette dernière bénéficie d'un large soutien auprès des citoyens européens.

Dans le cas où une telle évolution se préciserait, la Commission devra repenser son organisation et son fonctionnement pour libérer davantage le potentiel créatif que ses services recèlent, élément nécessaire pour qu'elle puisse à nouveau jouer pleinement son rôle politique d'initiateur du débat européen et mondial et donc de force de proposition.

Dans ce contexte, les fonctionnaires européens, s'ils ne veulent pas une fois de plus subir les changements à venir, devraient s'organiser pour qu'une réflexion prospective prenne de l'ampleur dans les services, les associations, les syndicats, riches de la diversité de leurs expériences. Graspé se réjouirait d'un tel mouvement et est prêt à prendre part à cette réflexion collective qu'il appelle de ses vœux depuis longtemps déjà.

Dans ce numéro 12, notre revue :

- revient sur la réforme du Statut des fonctionnaires à partir de travaux universitaires achevés récemment ;
- poursuit son analyse sur la perception de la Commission par les collègues des nouveaux Etats membres, entamée dans son précédent numéro ;
- s'interroge sur certaines des limites de la communication de la Commission ;
- aborde le contexte politique induit par le Non irlandais ;
- enfin, donne la parole à ses lecteurs.

A noter pour le prochain numéro – à paraître en janvier 2009 - l'important entretien donné à notre revue par Eneko Landaburu, portant sur les défis posés à la définition d'une politique commune en matière de relations extérieures.

La négociation de la réforme du Statut des fonctionnaires européens entre la Commission et les syndicats [de fonctionnaires des Communautés européennes] : une garantie pour l'avenir de la fonction publique européenne ?

Cette thèse de Doctorat, soutenue en juin dernier par Fabrice Andreone auprès de l'Université de Lille, porte sur un sujet peu populaire par les temps qui courent. Peu populaire à double titre. D'abord, ce n'est pas être à la mode que de parler de Fonction publique au moment où celle-ci est présentée essentiellement comme un coût par les propagandistes de mécanismes dont le succès se mesure à l'ampleur de la crise financière internationale. Ensuite, c'est aggraver son cas que de centrer son analyse sur la Fonction publique européenne, au moment où tous les eurosceptiques et autres populistes aux nostalgies douteuses la qualifient de bureaucratie après l'avoir largement ankylosée à cette fin au moyen de la réforme Kinnock. Pour ce faire en effet, ces eurosceptiques ont su moderniser un de ces proverbes anciens, qui sentent bon l'identitaire comme ils en rêvent : *qui veut noyer son chien, lui inocule la rage*.

C'est dire si cette thèse de notre collègue traite d'un sujet brûlant ! Il met d'emblée en évidence la nature et la portée des enjeux en rappelant le rôle et la fonction, choisie par les Pères fondateurs de l'Europe, de cette Fonction publique européenne : permettre à l'Europe de *se forger une identité propre, indépendamment des intérêts nationaux et de les dépasser en définissant l'intérêt communautaire* et, ce faisant, être *l'instrument de l'autonomie décisionnelle de la Communauté*.

Par ce rappel initial, l'auteur établit un lien implicite entre l'évolution du Statut de la Fonction Publique européenne et les avancées ou remises en cause du projet d'intégration européenne. Implicite seulement car, tant dans la Section I introductive (*La Fonction publique européenne : définition et cadre juridique*) que dans l'évocation de *l'impact de la crise politique de la Commission européenne*¹, ainsi que de la chute de la maison Santer² et de la première étape de démantèlement de la Fonction publique

¹ (PP. 80 et suivantes)

² (pp 97-119)

européenne que constitue la réforme Kinnock³, l'analyse se réfère avant tout au lien entre la situation à la Commission et les réformes engagées par celle-ci. Il n'y a aucune référence au lien entre la situation politique de la Commission européenne et les signes avant-coureurs d'une remise en cause fondamentale de la dimension communautaire du projet européen.

Cependant, l'absence de cette dimension politique se justifie par le devoir de réserve qui s'impose normalement à tout fonctionnaire. Cette absence ne constitue pas pour autant une lacune à ce stade, tant la recension de chaque évolution du Statut, voire de chaque tentative de réforme, est complète et finement analysée.

Ce qui est en effet évident en revenant sur le détail de cette thèse, c'est la remarquable mise en perspective administrative des tentatives de réforme depuis la fusion des Exécutifs communautaires, mise en place et en œuvre à la Commission depuis 1969, jusqu'en 1999 avec le lancement des négociations sur une réforme globale de la Fonction publique européenne, en écho de ce qui a été présenté comme une réforme non moins globale de l'administration européenne.

En effet, à chaque étape de cette mise en perspective, l'auteur s'attache à démontrer le caractère récurrent, depuis la fusion des Exécutifs des trois Communautés, des problèmes rencontrés par l'administration européenne en général, à la Commission en particulier, en termes d'organisation, d'allocation et de répartition des ressources humaines, etc. Il montre que depuis des années le diagnostic reste inchangé quant aux effets des difficultés rencontrées... mais, pour les raisons évoquées plus haut, il ne peut s'attarder sur les causes politiques de la persistance puis de l'aggravation de ce qui est en train de devenir un état de fait qui imposerait de sortir du cadre de la Fonction publique européenne pour y remédier !

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les nombreux rapports commandés tout au long de ces années, qu'il s'agisse du Groupe Williamson (en 1998) ou du groupe d'Experts indépendants (en 1999), dressent le même constat de situation. Dans son analyse globale et particulière de ces différents rapports, F. Andreone montre que les réponses, volontairement limitées aux dimensions managériales, budgétaires et administratives, sont donc connues depuis des lustres. Il rappelle aussi que, sauf exception, aucune des suggestions dynamiques ayant pu être formulées n'a été suivie d'effet.

³ (pp.167-185)

Il n'est donc pas surprenant que les promoteurs de la réforme de 2004 aient pu prétendre aussi s'inspirer des thèmes et propositions recensés dans les rapports antérieurs, aient pu prétendre s'inscrire dans le continuum des différentes tentatives de réforme de l'administration communautaire engagées au cours des trente années précédentes. Ce que la thèse ne souligne pas et nous en avons déjà expliqué les motifs, c'est que cette réforme s'inscrit dans un contexte qui a radicalement changé. A trois niveaux :

- la perspective de l'élargissement tout proche laisse alors espérer aux promoteurs de ladite réforme, un appui élargi et sans réserve à une inter-gouvernementalisation accrue du projet européen, y compris dans son mode d'administration;
- le Vice-Président Kinnock est un eurosceptique, et ce n'est pas lui faire injure que de rappeler ici des convictions qu'il a toujours affirmées dans chacun de ses actes;
- enfin, en dépit des espoirs et de la dynamique exprimés dans les travaux de la Convention qui devait aboutir au projet de Traité constitutionnel, la transformation progressive et méthodique du projet européen en zone de libre-échange a créé les conditions d'une conjonction entre eurosceptiques identitaires et eurosceptiques pour des raisons sociales. Sur le terrain des idées, comme sur celui des réalités, les eurosceptiques ont pour l'instant gagné.

Là où la thèse de Fabrice Andreone apporte des éléments d'information et d'analyse uniques, c'est pour tout ce qui touche au contexte, aux méthodes et au cadre de la négociation entre la Commission et les syndicats de fonctionnaires européens, les O.S.P. ou Organisations Syndicales du Personnel comme l'on dit dans le jargon. Il démonte en effet comme un horloger, c'est à dire avec une grande précision, les différents rouages et mécanismes de cette négociation entre le Collège et les O.S.P., avant d'aboutir à une conclusion de caractère exclusivement social et fonctionnel : la révision du cadre juridique et politique du dialogue social constituait un préalable absolu à toute négociation de la réforme. Souligner le caractère exclusivement social et fonctionnel de cette conclusion ne constitue nullement une critique de l'auteur : celui-ci a parfaitement analysé la situation réelle créée par la volonté d'un Vice-président prêt à passer en force et le faisant savoir, d'une part, et des syndicats divisés et donc contraints à parer au plus pressé pour maintenir une Fonction publique, d'autre part.

L'auteur démonte en effet avec rigueur et précision les différentes méthodes employées par le Collège au service d'une stratégie constante : des tentatives de contournement et d'isolement des O.S.P. (de septembre 1999 à février 2001), jusqu'à la négociation, de mars 2001 à mai 2003 de la révision du Statut dans un *cadre renouvelé* (sic !). Une négociation parfois houleuse car conçue sur le principe du *diviser pour régner* à l'égard des O.S.P.

L'auteur porte également sa réflexion sur le rôle de chacune des ces organisations syndicales dans le processus de négociation et de réforme. Il en arrive à la conclusion qu'elles ont toutes apporté une contribution utile à ce processus, qu'elles aient été favorables ou non aux propositions du Vice-Président Kinnock. Les deux élections (2002 et 2006) au Comité du Personnel de Bruxelles montrent que la stratégie de réforme suivie par un syndicat a été sanctionnée⁴ par le personnel.

En dernière partie, F. Andreone tente d'évaluer les résultats visibles de la réforme de 2004 au regard des principes fondateurs de la Fonction publique européenne : indépendance, permanence, compétence et unicité. Il en conclut qu'à ce stade, il n'est pas permis de considérer que le nouveau Statut né de cette réforme remette en cause ouvertement ces principes, ni qu'il obère de façon *a priori* délibérée l'avenir de la fonction publique européenne. Il fait simultanément quelques constats qui nuancent son optimisme réservé : les dispositions sur les carrières, qui en dégradent les perspectives; les conditions d'accès à l'encadrement intermédiaire, grosses d'arbitraire sous couvert de souplesse; enfin, la création d'une Fonction publique à deux vitesses entre les fonctionnaires recrutés avant et après le 1er mai 2004 (date d'entrée en vigueur de la réforme).

Un regret : l'auteur n'évoque pas vraiment la bureaucratisation volontaire des procédures de fonctionnement de l'administration européenne, qui a pour vocation, ces deux dernières années le démontrent jour après jour, de justifier le remplacement des fonctionnaires européens par des experts et fonctionnaires nationaux sous couvert de modernité et d'efficacité... Autre (petit) regret : il aurait été intéressant de développer l'impact que pourrait avoir la création de la catégorie des agents contractuels qui est susceptible de constituer l'élément précurseur d'une justification à

⁴ Une interprétation, qui n'engage que le commentateur de cette thèse : au lieu de se répandre en accents triomphalistes non crédibles, le syndicat concerné aurait dû expliquer qu'il avait surtout œuvré à limiter les dégâts. Mais pour cela, il lui aurait fallu analyser sérieusement et expliquer le contexte de régression communautaire dans lequel il avait dû négocier.

terme de la subordination des fonctionnaires et agents européens (porteurs et gestionnaires de l'intérêt commun) à des personnels nationaux, porteurs d'intérêts spécifiques... Toutes interrogations et observations qui conduisent à se poser avec inquiétude la seule question qui vaille : la situation ainsi créée peut-elle être viable à long terme ? n'est-elle pas avant tout le vecteur et l'expression d'un déclin du projet communautaire ?

Pour conclure, on encouragera vivement tous ceux qui le peuvent à lire ce texte d'une haute qualité universitaire. Universitaire, mais en aucun cas académique en raison de la personnalité de l'auteur, à la fois fonctionnaire européen enthousiaste et responsable syndical lucide. Les réserves ont pu être exprimées à l'égard de ses analyses sont liées, soulignons-le de nouveau, au devoir de réserve auquel il était soumis. Ce qu'il n'a pu dire, d'autres chercheurs pourront le faire grâce à ses travaux.

L'intégralité du texte de cette thèse de Fabrice Andreone est disponible en écrivant à la revue GRASPE.



Central and East European colleagues

First impressions – How Colleagues from the new Member States perceived the Commission upon arrival.

In the [previous issue](#), Carolyn Ban provided an analysis of what force for change the colleagues who came to the Commission from the Member States who joined the Union after 2004 could be. Her conclusions were that these colleagues, as a population, differ from the rest of the Commission staff: they are younger, more likely to be women and speak more languages, but less French. She also said that they experience difficulties of adaptation upon arrival.

GRASPE wanted to submit these conclusions to a small reality check and conducted a small informal survey among a number of colleagues from New Member States. The responses are presented below.

What comes out is broadly in line with Carolyn Ban's conclusions but a few additional interesting elements emerge.

First of all, the climate in Brussels remains a point of dissatisfaction, particularly for the colleagues coming from sunnier climes, such as Cyprus.

Secondly, many of our new colleagues appear either to have had an international experience before joining the Commission or to have been associated to the accession process under one form or another. This seems to help their integration in the international environment of the Commission.

With respect to the reactions regarding their immediate environment, the newcomers sampled are all very positive in spite of the diversity of their services and origins. They are also positive about their respective jobs. It is in relation to the Commission's procedures and internal organization that reactions are more critical.

Regarding the trainings for newcomers, the newcomers appear to agree that their main merit is about creating a sense of not being alone and about providing the opportunity to meet other people in similar situations...

Bonne lecture!

➤ *Comment avez-vous perçu l'atmosphère de votre unité et vos collègues?*

- Très agréable, le chef est aussi très aimable.
- Parfait, Très bon accueil, utile, et gentil à chaque point.
- Friendly and workaholic at the same time
- Très bien.
- From a cultural point of view very interesting.
- I started working in Brussels in May 2008. I integrated very quickly in the new professional environment thanks to my very helpful and professional colleagues, who were guiding me during the first weeks and introduced me to the new tasks and files. I was impressed by the good organisation and efficiency of the DG. I was able to start to work from the first day. My working place was fully prepared and I had all accesses to IT tools and passwords necessary for my work.
- J'apprécie beaucoup l'unité où je travaille car elle est assez petite et l'atmosphère est conviviale. Mes collègues viennent de domaines différents et cela est très enrichissant.

➤ *Quelle est l'impression que vous avez eue de votre travail?*

- Pas difficile, j'apprécie le fait qu'il n'y a pas de stress
- Intéressant, différent, enrichissant, et motivant.
- Important
- Positive. Just wished I had a real job with an impact like an electrician or a plumber.
- Sometimes it is not motivating enough.
- I have a quite scientific background and not very extensive administrative work experience, but I like policy making work very much. I enjoy very much working as a scientific policy officer, where I can fully apply my scientific knowledge and previous experience. My position here also allows me to form a good overview about the European policies/activities in other sectors and DGs.
- Les tâches que je dois remplir sont assez variées.

➤ *Quelles sont vos impressions sur l'organisation interne et les procédures de la Commission?*

- Les procédures sont parfois trop lourdes et l'organisation peut être plus optimale.
- Bien, je ne sais assez pour juger mais la première impression est d'une structure un peu trop complexe où les décisions sont lentes pour venir. Peut-être qu'il y a un peu trop de "texte", trop de "discussion", trop de "démocratie", trop de "process" et pas assez de "vision".
- Not flexible and heavy admin structure
- Smooth as butter only that too many knives want to butter the same slice of bread.
- Disappointing. Overly bureaucratic. I feel like just another number. The most disappointing is the method of recruitment and the overall organisation of competitions for new staff, where successful candidates names sit on the so called 'reserve lists' which nobody cares to look at. I am also disappointed that recruitments are not necessarily made on meritocracy.
- I was a trainee for 5 months in one DG and I worked as a scientific/technical officer at another DG. Therefore when coming to my current DG I was familiar with many of the Commission's procedures, which I always found manageable and not too complicated. Our secretaries are very professional and knowledgeable and they always help to deal with administrative questions.
- Vu de l'extérieur, cela semble très compliqué et il est difficile de tout apprendre ou comprendre à l'arrivée. Je pense qu'il faut plusieurs années pour assimiler complètement les règles. Les formations dispensées sur ce sujet par la Commission peuvent donner les bases théoriques mais la compréhension est difficile sans pratique. J'ai eu le support de mes collègues pour m'éclairer sur les questions au début. J'avoue que tout n'est pas clair encore, mais j'essaye de m'améliorer.

➤ *Des problèmes d'adaptation?*

- Aucun.
- Pas encore
- No. I was working 5 years for the EC Delegation in Sofia.
- Nope, just loving it.
- None - but for the weather ;)
- I was working in 3 foreign countries before and I spent the last 10 years working in multicultural environments (3 of them working for one DG), therefore it was easy for me to adapt to new working requirements and new people.

- Personnellement, je n'ai pas eu beaucoup de problèmes d'adaptation car j'avais déjà habité à l'étranger et je connaissais déjà Bruxelles. Toutefois, je trouve que les démarches administratives que nous devons faire lors de la prise de fonction sont parfois longues et il faut réserver du temps pour cela.

➤ *Pensez-vous que les formations pour les nouveaux arrivés sont efficaces?*

- Il me semblent un peu abstraits.
- Je pense que oui
- The feeling of discovering that you are not the only newcomer is relaxing. The course itself is mainly team building
- Couldn't be better; perhaps they could up-grade them to suit the higher level of people's intelligence. Otherwise, cool.
- The initial trainings are useful, also for integration and networking. But it is not too often that a training course is interesting and useful - and usually they are endlessly long.
- I liked the trainings provided for newcomers very much, especially those organised by my current DG. It gave a good overview on the DG's activities, work of different directorates, units and provided concentrated information on existing IT tools, internal procedures etc. It was also very helpful during training to meet the people who are responsible for many organisational questions (after the training one knows to whom to address in case of having a problem).
- Le but des formations pour les nouveaux arrivés est d'essayer de les familiariser avec l'atmosphère et la façon de travailler de la Commission. Pour répondre, je dirais que oui et non. Elles sont efficaces dans la mesure où elles offrent les bases pour les grands sujets de réflexion concernant le poste (par exemple, les questions d'éthique ou l'environnement multiculturel) mais étant donné que le volume de l'information est très grand et la situation de chaque personne spécifique, parfois il est difficile de s'y retrouver.

➤ *Des remarques sur la vie à Bruxelles?*

- Le climat et les logements laissent à désirer, mais il y a des atouts - tout est "multi"
- Change le ciel. On a besoin de plus de soleil.
- Boring
- It sucks.
- Life is too expensive. It is not what I had been dreaming of. And the EU institutions who promote learning quickly one of the EU working languages do not support the officials who i.e. have learnt

French but live in a Flemish area, where assistance is refused in the other official languages of Belgium. I strongly believe this is a matter the EU has to look at.

- It is easy to live here; the city is very well geographically placed, easy to go back to one's home country. Big international community, a lot of people in the same situation – never feel stranger or foreign.
- Comme je l'ai déjà précisé, j'ai habité Bruxelles auparavant. Cela a été donc plus facile pour trouver un logement sur place et j'avais déjà des amis ici.

➤ *Avez-vous vécu des situations difficiles?*

- Beaucoup, mais je ne baisse pas les bras pour autant.
- Pas encore
- nostalgic
- No, life's beautiful & is only getting better with the new career plan reform
- Lots. Moving from your homeland to another country is no easy thing. Colleagues did not have consideration or patience for a newcomer who is changing life: they expect newcomers to be 100% on the job. I believe a transitory phase should be given.
- So far I did not experience special difficulties.
- Les moments difficiles arrivent plutôt au tout début, quand nous sommes face à des situations nouvelles et nous ne savons pas comment réagir. Pour y parvenir, une analyse approfondie est nécessaire à chaque fois, concernant les différentes modalités de réaction - par exemple, une des choses les plus difficiles au début pour moi a été la façon de formuler les réponses écrites, car je ne maîtrisais pas le langage administratif.

Envoyez vos réactions et contributions à : courrierlecteur@graspe.eu

Travaux pratiques de communication

Une des critiques adressées aux Institutions Européennes est leur déficit de communication. Est-ce justifié ? Nous vous proposons un exercice pratique tiré du courrier de *Commission en direct* du 13.06 au 19.06.2008 n° 482.

Acte I

Dans *Ciné Télé Revue* (n°19 du 8 mai 2008), un fonctionnaire relève l'article suivant :

Gaspillage scandaleux

On nous dit qu'il faut manger au moins cinq fruits et légumes par jour, or, vu le prix de la nourriture, il est exceptionnel, pour la majorité de la population, de pouvoir le faire. Que dire du prix du chauffage, de l'eau, du gaz, de l'électricité, des transports en commun, des loyers ... Pas étonnant qu'il y ait de plus en plus de SDF ! Certaines personnes doivent demander un prêt pour s'alimenter ! J'ai été invitée à manger à la Communauté européenne, et j'ai été scandalisée d'apprendre que tout ce qui n'était pas consommé allait à la poubelle chaque jour. Interdiction est faite au petit personnel de prendre les restes ou de les distribuer aux pauvres, aux maisons de retraite, aux Restos du cœur ! Jeter, à notre époque, est révoltant.

J. S., Bruxelles

Cet article est en fait un petit bijou de communication, avec une écriture simple et maîtrisée malgré un emploi abusif de virgules.

Il commence par faire en quatre phrases courtes un tableau très noir de la situation sociale, passant crescendo des fruits et légumes aux SDF. Puis il en vient à son sujet, les cantines européennes. Il n'y a bien sûr aucun lien logique, rationnel entre les deux points mais l'objectif des quatre premières phrases qui représentent plus de la moitié du texte était d'en créer un, fortement émotionnel, ce qui est pleinement atteint. Une cinquième phrase pose le problème perçu de façon directe tout en maintenant le haut niveau d'émotion grâce au mot 'scandalisée'.

Puis, dans un style admirable, une sixième phrase expose la solution recommandée au problème mais en réussissant à opposer le 'petit personnel' (les vrais gens solidaires) à une autorité qui n'est pas nommée grâce à l'emploi du passif mais dont on

comprend bien qu'il s'agit des 'gros' (ceux d'en haut, indifférents aux souffrances des petits).

Enfin, la conclusion claque comme un slogan, le message est clair : la conduite de la 'Communauté' est révoltante.

Acte II

Le fonctionnaire écrit une lettre publiée dans CEND :

Une Nouvelle attaque contre la Commission

Il y avait longtemps que la Commission n'avait été prise comme cible dans Ciné Télé Revue (n°19 du 8 mai 2008). Cette fois, est mis en opposition, d'un côté le malheur (certain) d'une partie de la population belge qui a bien du mal à se nourrir correctement et, de l'autre, le prétendu gaspillage qui règne dans les cantines de la Commission. Evidemment, la même réflexion aurait pu être faite à propos de la cantine de la RTBF, d'ING ou de n'importe quelle école de Belgique, mais c'est vrai que ça sonne mieux quand on peut s'attaquer à ces 'riches' fonctionnaires européens... La réalité est que dans tous ces établissements, les règles d'hygiène en place dans le pays interdisent de garder toute nourriture lorsqu'elle a été présentée au public. Cela vaut pour la Commission comme pour tous. Une demande de droit de réponse de la part de la Commission ou de l'entreprise responsable de la restauration serait la bienvenue. Qu'en pensez-vous ?

Cette lettre est elle aussi un modèle de communication, concise et claire. La seconde et troisième phrase analysent correctement le message de l'article. La quatrième phrase donne la clé du comportement des cantines, de façon simple et compréhensible. Vient ensuite l'appel à une réaction officielle de la Commission.

Acte III

L'appel est entendu :

Réponse du Vice-Président Siim Kallas à Ciné Télé Revue

Nous avons pris connaissance de l'article de votre lectrice J.S. de Bruxelles qui, si notre compréhension de ses propos est la bonne, a découvert récemment les self services mis à la disposition du personnel de la Commission européenne. L'exploitation des self-services de la Commission européenne à Bruxelles est concédée depuis le 1er janvier 2003. Dans ce contexte, la satisfaction du consommateur et la sécurité alimentaire de celui-ci sont nos préoccupations principales. Pour toutes les préparations réfrigérées qui sont assemblées sur place (assiettes froides, salades,...), les règles d'hygiène applicables imposent le contrôle permanent de la chaîne du froid ainsi que la traçabilité des produits. En ce qui concerne les préparations chaudes, leur température doit être maintenue à plus de 65°C. Comme tous les produits présentés à la vente sont inévitablement soumis à des variations de température, le plan HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points) de la société concessionnaire prévoit qu'ils ne peuvent pas être conservés à la fin du

service afin d'éviter tout risque pour les consommateurs. Ce plan est rédigé sur base de la législation belge en vigueur et selon les règles générales de l'AFSCA (Agence Fédérale Belge de la Sécurité de la Chaîne alimentaire). Il n'est donc pas concevable de récupérer ou de distribuer des aliments dont il ne serait pas possible de garantir formellement la qualité microbiologique. Les règles d'hygiène appliquées aux invendus par le concessionnaire dans les exploitations de restauration de la Commission européenne sont identiques à celles appliquées par cette société dans d'autres installations de restauration hors Commission. Selon nos informations, les autres sociétés de restauration collective en activité en Belgique procèdent de manière comparable.

Siim Kallas, Vice-Président

La première phrase d'introduction est inadéquate : si la réponse du Commissaire est publiée, il faut supposer que les lecteurs auront oublié la lettre initiale, parue dans un numéro précédent. L'introduction doit donc résumer l'argument correctement. Ici, un lecteur mal informé pourrait se demander quel est l'objet et le sens de la lettre alors qu'elle relève seulement que 'J.S. a découvert récemment les self services'.

La référence à la sous-traitance est une faute, du moins formulée telle quelle. Depuis le naufrage de l'Erika et la défense maladroite de TOTAL, chacun perçoit que cette excuse n'est plus admise par l'opinion. Certes, la lettre ne tombe pas dans ce piège puisqu'elle mentionne 'nos préoccupations', se solidarisant ainsi avec le fournisseur, mais la référence à la sous-traitance dès la deuxième phrase ne peut que soulever la suspicion chez le lecteur.

Cette lettre est trop complète et se perd dans les détails. Deux sigles sont cités qui, même développés, restent peu parlants, surtout le premier, carrément obscur. La distinction entre plats chauds et froids et les explications qui suivent sont trop complexes et inutiles à la démonstration.

Le style est ampoulé avec des mots longs et techniques et des précautions oratoires superflues. Coluche disait que l'on reconnaît un technocrate à ce que quand il répond à votre question, vous ne comprenez plus la question. A l'exception de l'introduction, une seule phrase de ce texte n'est pas hors sujet par rapport au thème initial : « *Il n'est donc pas concevable de récupérer ou de distribuer des aliments dont il ne serait pas possible de garantir formellement la qualité microbiologique.* » Il est regrettable qu'elle soit gâtée par sa tournure pédante.

Il aurait été préférable de remanier légèrement la lettre du fonctionnaire ou d'écrire après une brève introduction quelque chose de direct et de percutant du genre :

« Après avoir été exposés à l'air libre, les plats peuvent s'altérer après le service. Distribuer de la nourriture avariée ne saurait aider personne et serait contraire aux règlements. »

Il aurait été heureux de rappeler ensuite en deux phrases les efforts de la Commission en matière de politique sociale pour gommer l'image d'indifférence véhiculée par le courrier des lecteurs de *Ciné Télé Revue*.

En résumé, la communication de la Commission mérite la mention :

« Peut mieux faire ».

**Retrouvez tous les numéros de
GRASPE sur notre site**

GRASPE.EU



Le NON irlandais : comment en sortir par le haut

Pour la troisième fois consécutive, en l'espace de moins de deux ans, un peuple européen vient de dire non à la poursuite de la construction européenne.

On pourrait regretter que l'un des pays qui ont le plus bénéficié des aides européennes ait été ingrat, mais la sauvegarde des acquis est un fort incitant au maintien du statu quo. On pourrait pointer les nombreux mensonges des partisans du non – comme par exemple l'affirmation que le traité de Lisbonne entraînerait la conscription des jeunes Irlandais dans une armée européenne – mais ces mensonges ne peuvent prospérer que parce que tant les gouvernants irlandais que les représentants de l'Union ont été dans l'incapacité d'une part d'expliquer un texte très technique et d'autre part de partager avec les électeurs leur vision du projet européen.. Peut-on blâmer d'emblée les électeurs irlandais quand tant leur Premier Ministre que le Commissaire européen irlandais leur ont avoué ne pas avoir lu le texte proposé en référendum?

Plus fondamentalement, pourquoi chercher à faire valider un texte complexe et technique plutôt que de soumettre au peuple un document plus simple qui ne contiendrait que les grands principes et les domaines communautarisés ? Comment avoir un débat démocratique sur un texte que seuls quelques juristes maîtrisent ?

En réalité, les leçons des non français et néerlandais n'ont pas été tirées par les gouvernements. Sans projet lisible, ils se contentent depuis des années de blâmer "Bruxelles", et ça marche! Récemment encore, les pêcheurs français et italiens sont venus exiger de "Bruxelles" la solution à leurs problèmes, comme si la Commission était responsable de la chute des stocks de poisson ou de la flambée des prix du pétrole et pouvait régler tout ça d'un coup de directive ou de règlement.... On en arrive parfois à une croyance générale que les remèdes aux souffrances économiques des peuples ne sont pas "euro-compatibles".

Depuis quelques années, les gouvernements des Etats membres de l'Union ont montré leurs divergences profondes sur des questions

géostratégiques importantes comme le soutien ou la participation à des guerres impopulaires en Irak et en Afghanistan, alors que les opinions initiales de leurs pays respectifs étaient en syntonie remarquable... Ils ont dépensé des sommes folles, promises à grand coup de trompettes, à soutenir des régimes corrompus au nom de l'aide au développement quand les réfugiés sans papiers, naufragés de ces pays où ils n'ont pas d'espoir, sont maintenus dans la misère et que nombre de nos propres citoyens sombrent dans la pauvreté. Ils ont continué à libéraliser des services tels les chemins de fer ou la production et la distribution d'électricité en dépit d'expériences négatives dans certains pays. La lutte contre le terrorisme a servi de prétexte à l'introduction de lois, règlements et installations absurdes, tatillons, intrusifs et destructeurs des libertés individuelles. En un mot, ils ont continué des politiques qui laissent les citoyens insatisfaits sans générer d'espoir pour une vie meilleure ni d'idéal pour la génération de nos enfants.

Disons-le franchement. Trop de nos gouvernants ont au contraire caressé dans le sens du poil des bêtes nommées nationalisme, régionalisme, repli identitaire, xénophobie... Des relents de fascisme et même de nazisme se montrent sans fard dans nos stades mais le monde politique n'est pas assez intransigeant avec ces dérives. Est-il si étonnant que la solidarité entre les peuples de notre continent ait si peu cours dans nos urnes ?

Dans ces circonstances, quelles solutions peuvent-elles être proposées? Quel devrait être le rôle de chacun des acteurs concernés? Les auteurs de la proposition se réfugient derrière leur irresponsabilité politique, restent en place et continuent dans la voie désavouée par le vote.

Les prochaines élections européennes, en 2009, devraient être l'occasion en or de débattre enfin de ce que nous voulons pour l'avenir de l'Europe. Cependant, dans une Union où les élections européennes se font de manière différente dans chaque Etat membre et où les listes et les partis restent purement nationaux, la tentation est très forte de faire une campagne électorale sur une base purement nationale. Qui plus est, si l'on regarde les tendances depuis la création du Parlement européen, plus celui-ci gagne en pouvoirs, et moins les électeurs participent aux élections. C'est un paradoxe européen qui rend bien compte de l'éloignement croissant entre le public et la chose européenne. C'est là que l'on voit l'effet pervers à long terme de l'habitude des hommes politiques de blâmer "Bruxelles" pour tout ce qui ne plait pas.

Il est donc grand temps que les partis se regroupent par famille philosophique au niveau européen pour présenter des projets cohérents et éviter de ne parler que des problèmes nationaux. Comme le XX^{ème} siècle était le siècle des challenges continentaux, le XXI^{ème} siècle est déjà le siècle des challenges planétaires. L'Europe n'est donc pas trop grande pour y faire face! Le principe de subsidiarité reste là pour que l'action locale reste présente et pertinente.

Comment donc sortir de l'impasse irlandaise? Le pire serait certainement d'essayer de passer en force, comme dans le passé. Cela renforcerait l'impression de tous les électeurs européens, et pas seulement les irlandais, que les institutions européennes ne sont pas vraiment démocratiques. Après trois votes négatifs dans trois Etats membres, le Traité de Lisbonne serait adopté sans explication claire à tous les citoyens? Cela serait peut-être un déblocage institutionnel à court terme, mais cela ne ferait probablement que renforcer les difficultés politiques dans le futur. De toute façon, comme l'exige la constitution irlandaise, le Traité doit être approuvé par référendum. Les propos du président Sarkozy, président en fonction de l'Union européenne, en juillet 2008, n'ont rien fait pour encourager les électeurs irlandais à voter "Oui".

Ne vaudrait-il pas mieux abandonner le Traité de Lisbonne et lancer un vrai débat à l'échelle européenne pour raviver l'intérêt des citoyens et redéfinir le projet commun? Tous les sondages le disent: les citoyens européens sont favorables à l'Union, mais ils ne comprennent plus ce qui se passe... Cet exercice pourrait se conclure par la création d'une assemblée constituante, établie démocratiquement (avec un rôle du Parlement européen) qui élaborerait une constitution courte et claire qui chapeauterait l'acquis communautaire. Cela ferait beaucoup de travail pour les juristes, mais les politiques doivent dire que cela est nécessaire si nous voulons continuer l'aventure commune et échapper au déclin de nos sociétés européennes. Et que sont les deux ou trois ans qu'un tel exercice prendrait au vu de sa portée historique? L'échec du Traité de Lisbonne a déjà pris plus de temps. Quarante ans sur de bonnes bases ont permis de créer le marché unique et d'arriver à l'euro...Cela vaut le coup d'investir maintenant pour préserver les réussites des 40 premières années et assurer les quarante prochaines années de développement européen.

Courrier des lecteurs

Nous avons reçu ce courrier d'un collègue :

Les temps changent...

Au syndicalisme européen de devenir plus citoyen que jamais.

"*Les temps changent*" chantait Bob Dylan... C'était alors des paroles d'espérance en dépit du trouble des consciences que suscitaient guerre froide et guerre du Vietnam. C'était aussi une époque où la plupart des hommes et femmes politiques européens avaient, dans leur immense majorité, une vision de l'Europe porteuse de solidarité et de destin communs. Si les tentations d'une Europe seulement marchande étaient présentes dans l'esprit d'une minorité de décideurs européens, elles étaient absentes dans le cœur de l'immense majorité d'entre eux [...].

Aujourd'hui pour nous aussi, citoyens européens autant que fonctionnaires européens, les temps changent. Mais il n'est plus sûr que les perspectives politiques soient, comme elles l'étaient encore avant 1973, pleines de promesses pour l'*intégration* et pas seulement la *construction* européenne.

Malgré les apparences en effet, le projet originel européen est de plus en plus remis en cause. Pas seulement dans certaines capitales, sous les effets conjugués d'un euroscepticisme militant et d'un populisme en quête permanente d'un bouc émissaire... qui ne peut être que l'Europe ou *Bruxelles*. Désormais, cette remise en cause se manifeste à Bruxelles même: faire face à la contamination eurosceptique exige que le combat syndical des fonctionnaires européens s'inscrive désormais dans une démarche citoyenne.

Comment s'est développée cette remise en cause, de plus en plus ouverte après avoir démarré de façon insidieuse dès 1973 ? Elle s'est manifestée sur plusieurs axes et niveaux:

➤ les élargissements successifs, conçus pour diluer les solidarités communautaires et non pour en accroître le champ géographique tout en les intensifiant. Le projet européen se réduit ainsi, sans que l'aveu en soit fait, à une zone de libre-échange régie seulement par des normes d'efficacité marchande où la concurrence constitue une fin en soi et non un mode de fonctionnement;

➤ le Traité de Lisbonne qui, à l'opposé de tous les Traités précédents, est porteur de convergence de la logique communautaire *vers* la logique intergouvernementale (et non l'inverse). A titre d'exemple, alors que le Service Extérieur Commun aurait pu être porteur d'une solidarité accrue grâce au Traité constitutionnel, c'est désormais un détricotage des programmes d'action extérieure communautaires qui s'annonce. Et ce n'est qu'un exemple;

➤ la Commission elle-même. Après l'intermède Santer, qui a duré suffisamment longtemps pour qu'un tandem de personnages la dépouille soigneusement de toute capacité conceptuelle et d'action en matière de politique étrangère, une nouvelle phase de démantèlement a été inaugurée fin 2004: elle vise à la faire passer de son rôle d'acteur politique qui identifie l'intérêt commun, l'analyse et l'exprime sous forme de propositions à celui de simple "Agence de moyens et d'exécution". L'inertie de cette Institution face à la crise actuelle [...] est une illustration, parmi d'autres, du degré d'avancement de cette entreprise systémique de régression du projet européen;

➤ la Fonction publique européenne enfin. Elle est à la fois le vecteur et la victime de cette régression programmée. La réforme Kinnock, en enfermant ses activités dans des procédures extravagantes, la fait apparaître comme un "monstre bureaucratique"... un monstre à abattre bien sûr! Quelques initiatives sont à signaler: le groupe de travail chargé de lutter contre les lourdeurs de la bureaucratie animé par l'euroscéptique Stoiber, un groupe dont les travaux sont relayés par des journaux anti-européens comme The Sun, Fakt ou Bild, certains d'entre eux contrôlés par Murdoch, anti-européen primaire et chantre de l'équipée militaire en Irak. Cette réforme ne produisant pas assez rapidement ses effets délétères, la Commission a eu instruction de [...] finir le travail. Chaque fois, bien évidemment, sous couvert de *modernisme*⁵!

⁵ Cette façon d'invoquer le *modernisme* pour conduire une régression jamais revendiquée rappelle une réplique d'une pièce d'Henri de Montherlant, *La Reine Morte*: l'un des conjurés, membre d'un complot aux motifs des plus ignobles, déclare "L'honneur, il faut absolument invoquer l'honneur, c'est quand la chose manque qu'il faut en parler"...!

Que propose le document Madelin-Holmquist-Verrue ? De diminuer le plus possible le nombre de fonctionnaires européens et de les remplacer, le plus rapidement possible également, par des contractuels, fonctionnaires ou experts nationaux.... Au-delà des objectifs affichés (accroître l'efficacité), quelles sont les conséquences autant que les raisons de ces propositions? Elles sont doubles:

➤ puisque la Commission doit impérativement perdre son rôle politique et devenir de facto une simple Agence, elle n'a plus besoin d'une Fonction publique indépendante, et garante du respect d'un quelconque intérêt commun;

➤ la présence de plus en plus massive de personnels "nationaux" prévient tout risque d'un retour en arrière, vers une Commission à nouveau acteur politique essentiel de l'intégration européenne. Quelle pourrait en effet être la légitimité de propositions de la Commission élaborées par des personnels dont la loyauté principale et les intérêts seraient, de façon tout à fait compréhensible, ...ailleurs qu'à la Commission? Au nom de qui est faite cette proposition? Quel(s) intérêt(s) sert-elle? Voilà les questions que se poseraient spontanément les parlementaires européens et les opinions publiques, ce qui signifierait la perte définitive par la Commission de toute légitimité à exprimer l'intérêt commun au sein de l'Union européenne.

Faire ces constats ne signifie pas minorer le rôle des autres Institutions européennes, ni par là-même des fonctionnaires européens qui y travaillent au bien commun des citoyens d'Europe. Le projecteur est mis sur la Commission (et aussi sur le Parlement européen), parce que ces deux institutions jouent un rôle central dans l'articulation essentielle entre intérêt commun et légitimité.

[...] Sans attendre, et surtout en envisageant le pire, la représentation syndicale au sein des Institutions européennes doit changer. Impérativement et radicalement. Ce changement doit s'opérer sur quatre plans (on ne développera pas ici les deux derniers points qui sont propres à chaque syndicat) :

- changement de logiciel,
- nouveaux principes et méthodes d'action,
- redéfinition de sa stratégie politique et d'action,
- réactualisation de ses priorités syndicales.

Le changement de logiciel, tout d'abord.

Comment donner une dimension citoyenne à l'engagement syndical? Comment expliquer en quoi et pourquoi cela est devenu nécessaire, vital même pour une Fonction publique européenne indépendante? Comment faire passer ce message, en démontrant le lien existant entre le développement d'interventions politiques et la défense concrète du Statut, voire même des conditions de travail, ou les rémunérations?

En d'autres termes, parce qu'en démocratie il existe des façons diverses de soulever les mêmes questions : comment, désormais, défendre l'idée même de fonction publique européenne au moment où l'idée même d'intégration européenne est remise en cause? Dans de telles conditions, comment faire valoir des intérêts légitimes, mais parfois spécifiques, sans pour autant être ou paraître corporatiste? Comment lier la défense des intérêts immédiats des fonctionnaires européens à leur *raison d'être* professionnelle, au moment où celle-ci est remise en cause du fait même d'une remise en cause croissante de la finalité du projet européen? Alors même également qu'un nombre croissant de nouveaux fonctionnaires européens n'adhère même pas à ce projet?

Ces interrogations n'ont rien de théorique ou d'artificiel, comme l'illustre le foisonnement d'initiatives, colloques ou ouvrages, appelant à redéfinir la légitimité du projet européen, et par là même la façon d'en réactualiser la finalité sans en changer la substance ? Parmi ces initiatives, aux fins de nourrir la réflexion de chacun et le débat, on retiendra la parution quasi simultanée de deux textes qui soulèvent ces questions de refondation. Des questions qui concernent très directement l'action syndicale et la dimension citoyenne de celle-ci.

D'abord, un livre de F. Foret, *Légitimer l'Europe* (qui vient de paraître aux Presses de Sciences Po, Paris). Ceci nous renvoie au récent *Rapport des trois Directeurs généraux*, évoqué plus haut: comment en effet légitimer le recours à une Fonction publique européenne si l'on n'est plus sûr d'un intérêt commun européen? Une Europe des projets, qui tirerait sa légitimité de résultats au coup par coup a-t-elle besoin d'une Fonction publique spécifique pour assurer cohérence dans le temps et dans l'action, pour veiller à une certaine cohésion politique, sociale et territoriale ? Le mandat britannique fixé aux trois Directeurs généraux donne déjà la réponse: c'est NON.

Ensuite, un ouvrage de réflexion collective autour de Philippe Herzog, *A la recherche de l'intérêt européen*, qui vient également de sortir et associe des noms de personnalités et hauts fonctionnaires bien connus dans les milieux européens: J. Vignon, O. Quintin, M. Aglietta, J. von Weizsäcker, etc... En posant la

question d'une *force d'union dans la mondialisation*, cette réflexion peut donner un nouveau sens à l'action syndicale au sein des Institutions européennes. Un sens qui prend également en considération la situation de crise économique dans laquelle la société européenne est désormais plongée: il y a là matière à une réflexion syndicale avec des syndicats professionnels dans les Etats membres sur la valeur ajoutée existante et potentielle d'une Fonction publique européenne par la contribution qu'elle peut apporter à la mise en place d'une Europe sociale... Prise de conscience susceptible de se matérialiser dans et par des actions concrètes encore à imaginer.

Un colloque au Parlement européen, les 28-29 octobre 2008, autour de cette réflexion constitue l'un des outils et événements propices à une prise de conscience partagée... y compris hors les murs.

Nouveaux principes et méthodes d'action, ensuite.

Pour toutes les raisons qui précèdent, il apparaît clairement que plus que partout ailleurs, le syndicalisme au sein des Institutions européennes est et doit être un lieu d'action concrète, de débats d'idées aussi. En aucun cas, et moins que partout ailleurs, un lieu de pouvoir et/ou de carrière. Dans la situation grave que traverse l'U.E., son efficacité en dépend.

Pour ce faire, il doit se doter d'un corps de principes d'action. Pas des principes auxquels on se réfère pour pouvoir mieux les oublier ensuite, mais des principes qui soient constitutifs de la raison d'être et d'agir de la représentation syndicale dans ce milieu professionnel si particulier que représentent les Institutions européennes:

Un principe de renouveau reposant sur la *pro-activité*: jusqu'à présent en effet, ce sont les eurosceptiques qui, dans les Etats membres comme vis-à-vis de la fonction publique européenne, ont pris l'initiative et imposé leur agenda. A la représentation syndicale d'imposer le sien le plus souvent possible: elle ne pourra le faire qu'en y incluant une analyse citoyenne des projets de ses adversaires, adversaires au sein de la Commission comme à l'extérieur. Un écueil à franchir, cependant, et qui tient au paradoxe suivant: en règle générale, les eurosceptiques avancent masqués (cf. le paravent de la modernisation) mais avec détermination. Les européens convaincus affirment leurs convictions, mais sont trop souvent timorés dans l'action. Changer la donne est devenu une condition de survie.

De nouveaux principes de transparence et de proximité: ces deux principes sont liés et se conditionnent mutuellement. La proximité peut s'opérer de deux façons: à l'intérieur de chaque organisation syndicale (au niveau des Directions Générales ou des Services, par exemple); en suscitant des consultations spécifiques au sein de

chaque D.G., mais en veillant à les encadrer en restant en arrière-plan, au titre du *Dialogue social décentralisé*. C'est dans ce contexte que la combinaison enjeux citoyens/attentes concrètes peut le mieux être comprise. Là aussi, un impératif: pas d'agenda caché, puisque la transparence est et sera de plus en plus la clé de l'efficacité, le *sésame* du collectif

Le principe d'unité ne consiste certainement pas à remettre en cause la diversité de la représentation syndicale. Il constitue une invitation forte à l'ensemble des organisations syndicales d'identifier en commun les enjeux et menaces, ainsi qu'un certain nombre de priorités et, si possible, à regrouper le tout dans une Plate-forme commune ayant valeur à la fois de Charte et de Code de bonne conduite. Les divergences sur les méthodes d'action ou les choix d'objectifs moins structurants devraient ainsi moins donner prise aux nouvelles formes de *Rule Britannia* (c'est là que réside la fameuse modernisation !) sévissant dans les enceintes européennes avec les mêmes modes d'action que du temps de *l'Empire où le soleil ne se couche jamais* : Diviser pour régner....

Quelques mots en guise de conclusion d'une réflexion conçue pour servir de base à un éventuel Manifeste de la représentation syndicale dans les enceintes européennes...

Si l'on y réfléchit bien, les changements suggérés ici ne sont ni constitutifs d'une révolution culturelle, ni même d'une révolution copernicienne. Il s'agit avant tout d'un changement d'habitudes, des habitudes parfois contre-productives héritées d'une époque où la construction européenne semblait aller de soi...

Les temps changent disions-nous: l'intégration européenne ne va plus de soi désormais, non seulement en dépit des apparences, mais surtout, autre paradoxe, alors que la nature des nouveaux défis (changement climatique) et la dimension des nouveaux acteurs (Chine, Inde, Brésil, etc...) rappellent chaque jour davantage aux Européens que seule l'intégration européenne peut leur donner la masse critique requise pour faire face. Au syndicalisme de changer, non pour s'adapter à cette situation de fatalisme voulue par les eurosceptiques et autres populistes, mais pour contribuer, même modestement et en demeurant très concret, à un retour aux *Grandes Espérances* européennes.